FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Ovni XL

AAKO.

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Identification du produit	:	Liquide.
Ref. n°	:	25201040
Fournisseur	:	AAKO B.V. Arnhemseweg 87, 3832GK Leusden, The Netherlands P.O. Box 205, 3830AE, Leusden, The Netherlands Phone: (+31) (0) 33 494 84 94 Fax: (+31) (0) 33 494 80 44 h.vogelezang@aako.nl
Type de produit	:	(SC) Suspension concentrée (Concentré fluidifiable)
Usage	:	Herbicide
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	:	Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide. DZ : +213 21 97 98 98 EG : +20 2 6840902 MA : +212 (0)37 68 64 64 TN : +216 1 335500

2. Identification des dangers

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Effets dangereux pour la santé	:	Aucun danger significatif.
Danger pour l'nvironnement	:	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / Informations sur les composants

Nom de la substance		Valeur(s)	n° CAS / n° EC / annex CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
Glyphosate (ISO)	:	39 - 43 %	1071-83-6 / 213-997-4 / 607-315-00-8	Xi N	41-51/53
Oxyfluorfen	:	2 - 3 %	42874-03-3 / 255-983-0 / -----	N	50/53

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

4. Premiers secours

Premiers soins

- Inhalation	:	Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau	:	Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux	:	Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 20-30 minutes, en rétractant fréquemment les paupières. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion	:	Rincer la bouche avec eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente Consulter un médecin.
A l'intention du médecin	:	Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction

- Adéquats	:	produit chimique sec , dioxyde de carbone , mousse , eau pulvérisée
Risques particuliers	:	La décomposition thermique génère: chlorures , Fluorures , Oxyde phosphoreux. , oxydes d'azote

5. Mesures de lutte contre les incendies (suite)

Protection contre l'incendie	: Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Voir Rubrique 8.
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Mesures après fuite / épandage	: Abosrber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques. Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

7. Manipulation et stockage

Manipulation	: Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Stockage	: Conserver dans les conteneurs d'origine. Conserver à l'écart de : rayons directs du soleil Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Matériaux d'emballage	: containers d' HDPE.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Utilisez des gants en Néoprène ou en nitrile caoutchouc.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié et les bottes resistantes aux produits chimiques
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
Hygiène industrielle	: Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Lavez les vêtements avant réutilisation.
Limites d'exposition professionnelle	
VLT	: Glyphosate: Non établi. Oxyfluorfen: 0.2 mg/m3
VLT-STEL [mg/m3]	: Oxyflurfen: 1.6 mg/m3

9. Propriétés chimiques et physiques

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Léger (légère) Ambre - Léger (légère) Brun(e).
Odeur	: Légèrement caractéristique.
pH	: 5 - 7
Point d'ébullition [°C]	: 100
Masse volumique [kg/m3]	: 1193 ± 2 (20ºC)
Pression de vapeur	: 0.0024 mPa (45ºC; Glyphosate) < 1 x 10-7 mm Hg (25ºC; Oxyfluorfen)
Solubilité dans l'eau	: Dispersable
Inflammabilité	: Ininflammable.
Propriétés explosives	: Inexplosif.

9. Propriétés chimiques et physiques (suite)

Propriétés comburantes	: Incomburant.
Log P octanol / eau à 20°C	: - 3.2 (Glyphosate) 4.7 (25ºC; Oxyfluorfen)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Produits de décomposition dangereux	: La décomposition thermique génère: chlorures , Composés de fluorure , oxydes d'azote , Oxyde phosphoreux.
Réactions dangereuses	: Aucun(e).
Matières à éviter	: Agents oxydant , acides , alcali

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Oral	: DL50 (rat) : > 2000 mg/kg
- Cutanée	: DL50 (rat) : > 4000 mg/kg
- Inhalation	: CL50 (rat) : > 1.05 mg/l/4h (concentration possible maximum)
Irritation de la peau (lapin)	: Modérément irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Modérément irritant.
Sensibilisation	: Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées.
Toxicité chronique	: Glyphosate NOEL : renard : > 31 mg/kg/jour NOEL : souris : > 814 mg/kg/jour Oxyfluorfen NOEL : renard : 40 mg/kg/jour NOEL : souris : 2 mg/kg/jour
Effets cancérogènes	: Glyphosate EPA: Groupe E EU: Non classifié IARC: Non classifié Oxyfluorfen EU: Groupe C EU: Non classifié IARC: Non classifié
Effets mutagènes	: Glyphosate Non mutagène. Oxyfluorfen Non mutagène.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Glyphosate NOEL : renard : ~ 30 (Deuxième génération). Oxyfluorfen NOEL : renard : 100 ppm (Maternale) NOEL : renard : 400 ppm (Fetale.)
Effets tératogènes	: Glyphosate NOEL : renard : 3.4 mg/kg/jour Oxyfluorfen NOEL : renard : 30 mg/kg/jour

12. Information écologique

Mobilité : Glyphosate:
Sol.
Infime mobilisation.
Koc = 884 - 60000 l/kg

Oxyfluorfen:
Non mobile
Adsorbé sur les sols dont la composition organique est élevée
Koc = 2891 - 3238 ml/g

Ecotoxicité : Glyphosate:
Poisson
CL50 (96h) = 86 mg/l Salmo gairdneri
CL50 (96h) = 140 mg/l Lepomis macrochirus
NOEC (21 jour(s)) = 52 mg/l Salmo gairdneri
Daphnia magna
CL50 (48h) = 780 mg/l
Algues (Selenastrum capricomutum)
CE50 (72h) = 485 mg/l
Oiseaux DL50 : > 3851 mg/kg Colinus virginianus
DL50 : > 4640 ppm Colinus virginianus & Anas platyrhynchos
Abeilles
DL50 > 100 µg/ abeille (Contact & Oral)

Oxyfluorfen:
Poisson
CL50 (96h) = 0.1 mg/l Oncorhynchus mykiss
Daphnia magna
CE50 (48h) = 0.07 mg/l
Oiseaux
DL50 : > 2150 mg/kg Colinus virginianus
DL50 : > 5000 mg/kg Colinus virginianus & Anas platyrhynchos
Abeilles
Contact DL50 (48h) > 200 µg/ abeille
Oral DL50 (48h) > 200 µg/ abeille

Persistance et dégradabilité : Glyphosate:
Sol.
Modéré persistent.
Demie-vie (jours): 15 - 60
Degradation s'effectue principallement par: Micro-organismes
eau.
DT50 = 7 - 14 jour(s)

Oxyfluorfen:
Sol.
Le produit est fortement persistant.
Demie-vie (jours): 5 - 55
Degradation s'effectue principallement par: photolyse

Potentiel de bioaccumulative. : Glyphosate:
Ce produit a un potentiel de bioaccumulation bas. FBC < 1 (logP = - 3.2)

Oxyfluorfen:
FBC log Pow = 4.7

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Elimination dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique équipé des balais-brosses.

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger

Nom d'expédition propre	:	UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Glyphosate (ISO), Oxyfluorfen), 9, III
Numéro ONU	:	3082
I.D. n° :	:	90
Transport terrestre		
Tremcard nr.	:	90GM6-III
ADR/RID	:	Groupe d'emballage : III Classe : 9
Transport par mer		
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
N° de fiche de sécurité	:	F-A, S-F
IMDG-Pollution marine	:	Oui.

15. Information réglementaire

Etiquetage CE	:	Ce produit est marqué par le fournisseur selon la compréhension de fournisseurs des règlements d'EU règlements.
Symbole(s)		

	:	Dangereux pour l'environnement.
Phrase(s) R	:	R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	:	S 2 : Conserver hors de portée des enfants. S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S 24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux. S 36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S 60 : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Pays-Bas		

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre 3 :	:	R 41 : Risque de lésions oculaires graves. R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Rédigée par	:	HPV h.vogelezang@aako.nl

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité au sens du règlement (CE) no 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document